

Présents : Maire : Patrick SAUTREY

Maires Adjoints : Gilles MONANGE - Jean-François GAULLIARD - Hervé GIBOUDAUD

Conseillers Municipaux : François BACLET - Gérald BAUDRY - Jean Serge BERNOUX -
Michaël GAUTHIER - Michel JACQUOT - Catherine MOINE

Absent excusé :

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles MONANGE

1 ó APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 28 MARS 2013

2 ó SOMMIERES

La commune possède deux sommières desservant les bois communaux. Celles-ci sont en très mauvais état et nécessitent une réhabilitation.

Le Maire présente au Conseil Municipal des devis concernant ces travaux. Dans l'attente d'informations complémentaires, le Conseil Municipal remet à plus tard sa décision. La priorité serait donnée néanmoins à la sommière située le long de la ligne de chemin de fer puisqu'il est prévu l'exploitation des bois desservis par cette sommière les quatre prochaines années.

3 ó PAVE

Le Maire présente au Conseil Municipal le Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics aux personnes handicapées ou en situation de handicap (PAVE).

Les conclusions de cette étude ne tiennent compte d'aucune des remarques formulées par la commune et de la topographie particulière du village.

Le Conseil Municipal rejette par conséquent le diagnostic et les conclusions de cette étude.

4 ó NOMBRE DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES

La loi oblige les communes à fixer le nombre de délégués communautaires en vue des prochaines élections municipales.

Cette loi propose pour le Grand Dole deux scénarii : le premier pour un nombre de 80 délégués, le second pour 91 délégués.

Le Conseil Municipal choisit le premier scénario.

DELIBERATION

Le Maire, M. le Sous-Préfet de Dole, le Conseil Municipal annule
une délibération adoptée le 18 décembre 2012.

6 ó DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal accepte de procéder à un virement :

En crédit sur l'article n° 1332 (dépenses) et en crédit sur l'article n° 1342
(recettes) pour un montant de 7 941,00 €.

7 ó BULLETIN MUNICIPAL

Monsieur Hervé GIBOUDAUD présente au Conseil Municipal le prochain
bulletin municipal.

8 ó REMERCIEMENT

Le Maire informe le Conseil Municipal des remerciements reçus de la part du
Recteur du Sanctuaire du Mont-Roland et de l'association des Portugais de Dole
et de sa région pour les démarches que la commune a réalisées à l'occasion de
leur traditionnel pèlerinage.

Fait à MONNIERES, le 6 juin 2013

Le Maire,

P. SAUTREY